

- FICHE BONNE PRATIQUE -

TRANSFORMER LES DÉCHETS DU PALMIER DATTIER EN COMPOST POUR PRÉSERVER L'OASIS DE CHENINI

La ville de Chenini, située au sud-est de la Tunisie dans le gouvernorat de Gabès, est pourvue d'une oasis de 165 ha. Cette oasis contribue à assurer la sécurité alimentaire et un revenu minimum à de nombreuses familles de la zone. Cependant, ces dernières années, l'oasis a connu de fortes dégradations provoquées par des facteurs tels que la surexploitation des ressources naturelles, la pollution et l'urbanisation. Ces dommages ont entraîné l'abandon de certaines parcelles et provoqué une accumulation de déchets végétaux sur les terrains comme dans les drains et les canaux d'irrigation.



Tunisie, Gouvernorat de Gabès, Chenini

Face à la détérioration progressive de cet écosystème, l'association de sauvegarde de l'oasis de Chenini (ASOC) a rassemblé un groupe d'agriculteurs et d'habitants de l'oasis de Chenini attachés à leur oasis et conscients de sa dégradation. Ce groupe a déployé d'importants efforts pour réaliser des actions de nettoyage et de rajeunissement de l'oasis et motiver les agriculteurs à entretenir leurs terres.

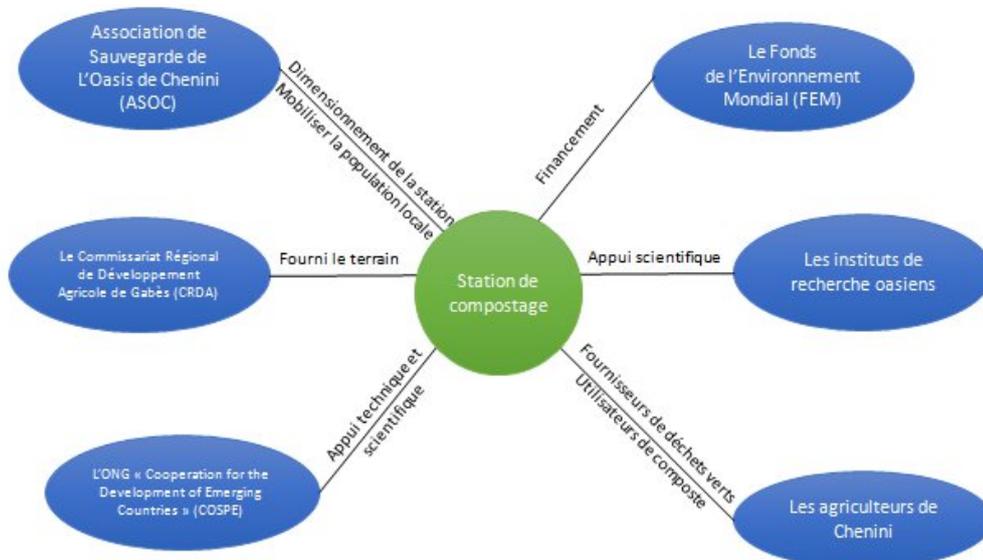
De ce travail, a résulté une quantité énorme de déchets verts, ce qui a amené à la création d'une station de

compostage à grande échelle pour à la fois valoriser cette ressource et contribuer à la lutte contre la dégradation des sols dans l'oasis.

OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE

La mise en place d'une station de compostage à grande échelle pour la valorisation de déchets végétaux et favoriser la diffusion de méthodes agroécologiques permettant la restauration des sols.

LES PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET



Parole d'acteurs ◆

« Tout le monde est gagnant, l'agriculteur se débarrasse de ses déchets agricoles et la station récupère de la matière premières ».

Ali Jebri, agriculteur adhérent au projet



(humain, matériel, terrain...) afin d'assurer la production de compost à partir des ressources disponibles sur le territoire. Grâce au financement du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM),

Chenini a pu se doter du terrain et des machines adéquates afin de débiter la production de compost à grande échelle sur une superficie de 0,6 ha.

PHASE 3 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DU COMPOST GRÂCE AUX ACTEURS DE L'OASIS

Un compost, qui a vocation à être diffusé à grande échelle et commercialisé par la suite, se doit de respecter un certain niveau de qualité. En effet, cette pratique malgré ses divers avantages peut être dangereuse pour les sols. Un compost de mauvaise qualité peut polluer les sols ou entraîner une accumulation de substance dangereuse pour les plantes et de facteurs pathogènes (maladies).

De même qu'un processus mal contrôlé peut aboutir à une sur-utilisation des ressources naturelles.

De plus, travailler sur la qualité d'un compost permet d'en améliorer les caractéristiques techniques (apport en

matière organique, capacité de rétention d'eau, pH...) et donc son efficacité.

Pour améliorer la qualité du compost produit et assurer un suivi strict tout le long du processus de fabrication, l'ASOC a conduit des essais scientifiques en collaboration avec l'Institut des Régions Arides de Médénine (IRA) et l'Institut Supérieur de Biotechnologie Appliquée de Médénine (ISBAM). L'association a transféré par la suite les acquis de ces expériences à l'université ISA-Chott Mariam et aux écoles professionnelles d'agriculture (Zarkine) dans le cadre de projets de fin d'études dans une recherche constante d'amélioration technique.

Parole d'acteurs

« On est conscient de la qualité de compost et le devoir d'exploiter tous les produits de l'oasis ».

Madame Zakia Sallami, propriétaire d'une pépinière de Gabès

PHASE 4 : PÉRENNISER LES ÉTAPES EN AMONT ET EN AVAL DE LA PRODUCTION DU COMPOST

Pour se fournir en matière première, la station échange à des agriculteurs des déchets verts (palmes et bases de rachis) contre du compost. Le fait d'échanger des sacs de compost permet aux agriculteurs non adhérents au projet de constater par eux-mêmes son utilité. L'association emploie actuellement 2 ouvriers pour la collecte des biodéchets et assure donc le nettoyage fréquent des parcelles de l'oasis.

Au démarrage de la station, la commercialisation fut difficile et le

projet peu rentable. Le compost étant plus coûteux que le fumier et peu connu par les agriculteurs, le nombre de clients n'était pas élevé.

Une stratégie commerciale a donc été mise en place afin de promouvoir le produit et élargir la clientèle. Un travail sur le packaging et sur l'offre (gratuité du transport, promotion ...) a permis d'élargir la clientèle aux autres gouvernorats et de continuer à proposer des prix préférentiels aux agriculteurs de Chenini.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Actuellement, la station fabrique 150 tonnes de compost par an (100% de la capacité) avec aucun stock. Le nombre des agriculteurs adhérents a augmenté de 40 à 100 agriculteurs sur une superficie de 85 ha dont 53 ha en agriculture biologique. De plus, les 40 agriculteurs de la première phase du projet continuent le processus de nettoyage et la production de leur propre compost.

L'installation de la station de compostage a eu pour effets de :

- Mobiliser la population locale pour la conservation de leur environnement et la restauration de pratiques anciennes utiles pour l'oasis
- Encourager les agriculteurs à nettoyer leurs parcelles et donc favoriser la réhabilitation de celles-ci
- Améliorer la fertilité du sol avec une fertilisation organique et promouvoir par





Retournement des andains

la même occasion l'agriculture biologique.

Après la réussite de l'expérience à Chenini, une nouvelle station de compost a été mise en place à Métouia dans le

gouvernorat de Gabès. Cette station, d'un rendement de 20 tonnes/mois, a permis de créer une douzaine d'emplois pour la collecte de biodéchets tout en minimisant le taux d'abandon des oasis.

LIMITES - PERSPECTIVES

Les deux stations de compostage de Gabès se basent essentiellement sur la collecte des déchets des oasis de Gabès. En vue de l'augmentation de la production, un problème risque de se poser au niveau de l'approvisionnement en déchets verts. La recherche de solutions est indispensable à l'état actuel.

Les stations n'utilisent que les déchets de palmier dattier alors que les oasis peuvent fournir d'autres types de biodéchets. En effet, il est possible par exemple d'employer les restes de récolte d'arbres fruitiers ainsi que les roseaux responsables de l'encombrement des drains. Ces déchets devraient être valorisés afin de ne pas constituer un refuge adéquat pour les insectes ravageurs des cultures.

Pour réaliser un compost de qualité, des quantités d'eau importante sont nécessaires, surtout lors des fortes chaleurs et quand les pluies tardent à venir. Or le contexte ne permettra plus à long terme d'être aussi gourmand en eau pour une pratique agricole. Des solutions d'économie d'eau doivent donc être trouvées en collaboration avec les différents acteurs de l'oasis.

La réussite de cette expérience encourage les entrepreneurs à sa duplication dans les autres oasis du Sud Tunisien, car la Tunisie est pourvue de plus de 6,6 millions de palmiers dattiers. Il existe donc une biomasse suffisante pour l'installation de nouvelles stations de compostage sachant qu'un palmier donne 10 à 20 palmes sèches chaque année et le poids d'une palme sèche varie de 3 à 5 kg.

Des améliorations techniques peuvent être apportées notamment avec l'étude de l'amélioration du cycle de vie du produit pour aboutir à des économies d'énergie et d'eau sur sa fabrication.

Il est nécessaire de diminuer toutes les externalités négatives afin de contribuer à réaliser un système intégré à forte valeur environnementale.

◆ Contacts

• Nizar Kabaou, responsable station compostage à l'ASOC
kabaounizar@gmail.com

• Abdelkader Mefteh, ancien responsable station compostage à l'ASOC
meftahabdelkader@yahoo.fr



Rédaction : Monia Jemni (CRRAO), Sihem Ben Maachia (CRRAO), Ahmed Namsi (CRRAO), Flora Ben Chekroun (CARI), Abdelkrim Rahmani (CRDA Gabès), Slahddine Elbardi (Union des agriculteurs de Gabès), Naim ABDESSALEM et Abdel Kader MEFTEH (ASOC)
Coordination : Jean-Baptiste Cheneval (CARI)
Mise en page : Géraldine Allemand et Estelle De Marco (CARI)
Production et copyright CARI 2018